

Deux curleurs valaisans aux Jeux paralympiques

CURLING Tout frais champions de Suisse, Fanny Jaquered et Patrick Delacrétaz sont aussi membres de l'équipe nationale. A Pékin, ils sont conscients que la médaille sera difficile à obtenir face à des professionnels.

PAR CHRISTOPHE.SPAHR@LENOUVELLISTE.CH

Fanny Jaquered, la skip, et Patrick Delacrétaz représenteront la Suisse dans l'épreuve de curling en fauteuil roulant, à Pékin. La Valaisanne et le Valaisan seront associés au Bernois Hans Burgener et au Genevois Laurent Kneubühl. Les trois premiers se connaissent par cœur puisqu'ils composent l'équipe des Brigathors, désormais triples champions de Suisse. Cette formation est par ailleurs soute-



Notre objectif, c'est d'obtenir le rang qui correspond à notre niveau."

FANNY JAQUEROD ET PATRICK DELACRÉTAZ
CURLEURS

nue par le Club en fauteuil roulant du Valais romand présidé par Jérôme Bagnoud. «Il prend notamment en charge certains de nos frais», apprécient les deux Valaisans.

Un minimum de... onze matchs

Ce quatuor se connaît bien puisqu'il a déjà pris part à trois championnats du monde, notamment. La Suisse et le curling, c'est évidemment une longue et belle histoire, assortie de nombreuses médailles olympiques chez les valides. A Pékin, lors des Jeux paralympiques, nos deux Valaisans affichent un peu plus de prudence. Eux qui s'estiment amateurs sont bien conscients qu'ils devront lutter face à des nations, la Chine notamment, qui s'appuient sur des professionnels qui s'entraînent tous les jours. «Par rapport à eux, nous sommes des nains», sourient-ils. «Certains de nos rivaux sont rétribués pour jouer au curling. Il faudra compter avec la Russie, le Canada, la Suède, les Etats-Unis,



Fanny Jaquered et Patrick Delacrétaz se sont déjà rendus à Pékin l'automne dernier pour les championnats du monde. SACHA BITTEL

la Norvège et d'autres nations de l'Est. Il y aura douze équipes, nous disputerons donc onze matchs de huit ends avant les possibles rencontres à élimination directe. Au contraire d'autres sports, nous avons l'assurance de passer beaucoup d'heures sur la glace.» Au niveau des Mondiaux, la Suisse navigue entre le groupe A et le groupe B depuis quelques années. Deuxièmes

du groupe B, ils ont pu prendre part aux Mondiaux du groupe A à Pékin, l'automne dernier, un test event qui a permis aux joueurs de faire connaissance avec la qualité de la glace chinoise. «Les résultats étaient bien en deçà de nos attentes», regrette Patrick Delacrétaz (Signèse). «Nous sommes d'ailleurs retombés. A Pékin, la glace est très rapide, plutôt stable. Nous ne

sommes pas habitués à ces conditions mais on s'y adapte très vite.»

Une grande précision

A Pékin, ces prochains jours, ils espèrent être plus performants sans oser lorgner, officiellement tout au moins, une médaille. «Notre seul objectif, c'est d'obtenir le rang qui correspond à notre niveau», résumant-ils. «La mé-

daille? Il y a toujours des surprises...» A la différence des valides, les joueurs en fauteuil roulant ne balaient pas les pierres. Ils se doivent donc d'être précis lors du lancement. Une fois que la pierre a quitté le «stick» – un bâton qui permet aux curleurs de lancer la pierre –, la trajectoire et la vitesse de celle-ci ne peuvent plus être corrigées.

Fanny Jaquered avait remporté l'or en... 1988

Patrick Delacrétaz découvrira l'univers olympique pour la première fois. «Il y a un mélange d'excitation et de crainte vis-à-vis de l'inconnue. J'espère ne pas être atteint par les émotions. Ce n'est pas rien de représenter son pays aux Jeux.»

Fanny Jaquered, elle, était remplaçante en 2018 à PyeongChang. Elle était restée de piquet en Suisse. Les Jeux paralympiques n'ont pourtant plus de secret pour elle. En 1988, à Innsbruck – Calgary n'avait pas inscrit ces Jeux à son programme –, la citoyenne d'Ardon avait été double championne olympique en... ski. De l'or en géant et en slalom. «Je ne m'y attendais pas un instant», se souvient-elle. «Je m'étais rendue là-bas en toute décontraction. J'ai aussi trois médailles aux Mondiaux.»

Elle a changé de discipline

Bien plus tard, voilà six ans, Fanny Jaquered a voulu revenir dans le sport. Mais son challenge, c'était de changer de discipline. «Le curling, ça me tentait. J'ai essayé, ça m'a plu. Très vite, j'étais donc remplaçante à PyeongChang. Je reconnais que j'avais l'idée de retrouver les Jeux paralympiques. Cette fois, j'y suis. Entre le ski et le curling, il n'y a rien de semblable. Le curling, c'est mental. En ski, l'effort était bien plus bref.» Rêve-t-elle de garnir sa vitrine à trophées? «Une médaille, même de bronze, ça me comblerait.»

La Russie riposte à son bannissement sportif

SANCTIONS Mise au ban du sport mondial après l'invasion de l'Ukraine, la Russie a enclenché jeudi sa riposte.

Elle promet des recours pour réintégrer la Coupe du monde de football et les Jeux paralympiques, qui s'ouvrent vendredi à Pékin.

Un nouveau revirement est-il possible à Pékin où, en moins de 24 heures, Russes et Belarusses ont été admis puis exclus, en réponse à l'invasion de l'Ukraine? Les barrages qualificatifs au Mondial 2022 de football, fin mars, se joueront-ils

bien, comme l'a ordonné la FIFA, sans la Russie, organisatrice de la dernière Coupe du monde?

Les instances sportives de Moscou disent leur détermination à faire annuler ces sanctions, jugées «discriminatoires» et injustes pour leurs sportifs. Dans un communiqué, la Fédération russe de football a annoncé qu'elle allait faire appel devant le Tribunal arbitral du sport

(TAS) de son exclusion du Mondial et de toutes les compétitions internationales.

La FIFA et l'UEFA «ne se sont appuyées sur aucune base légale pour exclure les équipes russes. Cette décision viole les droits fondamentaux de la Fédération russe», s'indigne cette dernière, estimant que la décision a été prise «sous la pression de ses adversaires directs», notamment la Pologne.

«La Fédération russe n'a pas eu non plus le droit d'expliquer sa position, ce qui enfreint le droit fondamental de la défense», avance par ailleurs l'instance de Moscou, qui demande un «examen en accéléré». Un examen en accéléré que n'est pas tenu d'accorder le TAS, pas plus qu'il n'est contraint de geler les décisions prises en attendant une décision sur le fond.

Le ministre russe des sports, Oleg Matytsin, a, de son côté, annoncé un recours similaire pour réintégrer la Russie aux Jeux paralympiques d'hiver. Il espère obtenir une décision «avant la cérémonie d'ouverture», prévue vendredi à la mi-journée en Europe.

Si ces recours sont bien déposés, les tribunaux saisis auront entre les mains un dossier extrêmement sensible: une réin-



Poutine ne pourra plus utiliser le football pour sa gloire. KEYSTONE

tégration des sportifs et des sélections russes serait une première victoire russe après plusieurs jours de mise au ban généralisée. Un maintien de ces sanctions ferait à l'inverse sans doute jurisprudence dans un monde du sport ayant souvent rechigné à s'aventurer sur le terrain politique.

Pour justifier leurs décisions, l'UEFA et la FIFA se sont contentées de souligner que «le Bureau du conseil de la FIFA et le comité exécutif de l'UEFA» étaient «les plus hautes instances décisionnaires de ces deux organisations quand il s'agit de questions urgentes». **ATS**